



Les travaux de reconstruction et d'agrandissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne avancent depuis le début du chantier en juillet 2018. L'objectif de livraison de ce projet de 21 classes et d'un gymnase double demeure la rentrée scolaire 2019-2020. Comme vous pouvez le constater sur les plans disponibles sur notre [site web](#), l'agrandissement offrira un environnement accueillant, lumineux et adapté aux besoins de nos élèves et de notre personnel.

En date du 17 janvier 2019, les fondations du futur bâtiment sont complétées ainsi que la structure d'acier du secteur administratif et du service de garde. La liste des travaux est longue, mais voici quelques détails, parfois techniques, sur ce chantier majeur :

**TRAVAUX RÉALISÉS :**

- Mise en place de 193 pieux battus
- Forage des puits de géothermie
- Coulée des fondations de béton
- Mise en place des conduits principaux de la plomberie sous-dalle
- Érection de la structure d'acier du secteur administratif/service de garde

**TRAVAUX EN COURS :**

- Érection de la structure d'acier du secteur des classes
- Étanchéisation du toit
- Finalisation de la plomberie sous-dalle (toilettes du bloc administratif, du service de garde et des vestiaires du gymnase)

**TRAVAUX À VENIR DANS LES DEUX PROCHAINS MOIS :**

- Érection de la structure de bois du gymnase
- Coulée des dalles sur pontage du secteur administratif/service de garde et du secteur classes
- Coulée des dalles structurales au rez-de-chaussée du bâtiment
- Fermeture des murs extérieurs
- Début des travaux de mécanique et d'électricité intérieurs
- Mise en place de la toiture
- Raccordement aux égouts et installation de la tuyauterie de la nouvelle borne-fontaine

**Mesures de sécurité**

Comme dans tous les projets de construction, les travaux peuvent entraîner certains inconvénients tels que de la poussière et du bruit. Lorsque la situation le requiert, nous prendrons soin d'informer les voisins comme ce fut fait en novembre avec les travaux de bétonnage. Aussi, des mesures ont été prises afin d'assurer la quiétude et la sécurité selon les normes élevées établies par la CSDM et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction. Une firme spécialisée a été mandatée pour veiller à la sécurité sur le chantier et à proximité.

**Renseignements**

Pour toute autre question, vous pouvez vous adresser à votre direction d'établissement.